

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 22 MARS 2024

**DELIBERATION N°CP2024-
03/9/26
DOSSIER N°6223**

PLAN SANTÉ - PARTICIPATION SALONS ET FORUMS - 2024

Etaient présents :

Philippe BAYOL, Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Direction du Développement et de l'Innovation*

RAPPORTEUR : Mme Laurence CHEVREUX

OBJET : PLAN SANTÉ - PARTICIPATION SALONS ET FORUMS - 2024



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,

VU la délibération de l'Assemblée départementale n°CD2020-02/2/22 du 7/02/2020 adoptant le plan d'accompagnement à l'installation et à l'exercice de professionnels de santé ;

VU la délibération de l'Assemblée départementale n°CD2020-06/2/20 du 26/06/2020 intégrant le Plan santé dans le règlement départemental des aides et modifiant le plan d'accompagnement à l'installation et à l'exercice de professionnels de santé ;

VU les délibérations de l'Assemblée départementale n°CD2021-12/3/27 du 17/12/2021 et CD 12/3/25 du 16/12/2022 actualisant le dispositif du Plan santé « Dites...23 ! »

VU le budget de l'exercice,

VU le rapport CP2024-03/9/26 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'approuver la participation du Département aux événements et salons relatifs au Plan Santé, qui se tiendront pendant l'année et notamment ceux déjà répertoriés et ceux à venir pour l'année 2024 :

- Forum Santé Territoires à Limoges
- Congrès Orthophonie à Limoges
- Salon des Journées Universitaires de Médecine Générale d'Auvergne (JUMGA) à Clermont-Ferrand

- Critérium National des Étudiants en Médecine à Chéniers
- Congrès de Rééducation des Etudiants de l'ILFOMER de Limoges (CREIL) à Limoges;

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer toute pièce utile à la mise en œuvre de cette décision.

Dit que les frais d'inscriptions aux salons et forums seront imputés au chapitre 011 – Article 6238.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET